

# Transparence et cohérence<sup>1</sup>

« *Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe : Objectifs, évaluation et certification* » était le titre du symposium intergouvernemental qui a recommandé le développement du CECR (Conseil de l'Europe 1992). Le besoin de transparence au sein et entre les systèmes éducatifs d'une Europe en expansion était très urgent à cette époque. Ce besoin est devenu encore plus fort au cours des développements socio-politiques des années 1990, avec une plus grande mobilité tant personnelle que professionnelle, avec le programme ERASMUS qui s'est développé rapidement tout au long de la décennie. Avec l'augmentation des réseaux internationaux et de la migration des jeunes depuis 2000, il est devenu de plus en plus important de pouvoir relier les objectifs et les résultats à un ensemble de points de référence communs. Avec la préoccupation croissante pour l'agir de l'apprenant et l'autorégulation de l'apprentissage tout au long de la vie, à savoir l'implication des apprenants dans les processus d'apprentissage et d'évaluation, il est devenu de plus en plus important que ces points de référence soient définis de manière transparente. En outre, comme il est de plus en plus reconnu que l'enseignement des langues doit produire des résultats pratiques plutôt que des connaissances passives, il s'ensuit que les objectifs et les résultats doivent être définis par rapport au continuum des capacités réelles dans une langue - la signification originale et véritable du terme « critère » dans l'expression « évaluation critériée ». Enfin, un cadre commun défini en termes de capacités réelles facilite la mise en réseau et la communication entre, par exemple, des personnes enseignant différentes langues dans une école, et des écoles de différents secteurs éducatifs ou régions géographiques.

*Mais la transparence et la cohérence sont tout aussi importantes au sein d'une institution..*

L'un des principaux objectifs du CECR est d'encourager les praticiens à réfléchir à leur pratique en ce qui concerne l'identification des besoins des apprenants, la définition des objectifs, l'efficacité de l'enseignement et le suivi et l'évaluation des progrès des apprenants. Des outils, tels que la *CECR QualiMatrix* du CELV ([www.ecml.at/CEFRqualitymatrix](http://www.ecml.at/CEFRqualitymatrix)) ont été développés pour faciliter/soutenir ce processus en relation avec le CECR. Les descripteurs du CECR sont devenus populaires parce qu'ils permettent de tisser un lien visible et pratique entre les deux principaux objectifs du CECR (faciliter le travail en réseau au-delà des frontières institutionnelles, géographiques et linguistiques ; faciliter la réflexion et la réforme de la pratique en vue d'une utilisation réelle de la langue). Les descripteurs constituent une source riche qui facilite un alignement transparent et cohérent entre les objectifs généraux du programme, les objectifs détaillés que les enseignants utilisent pour mettre en œuvre le programme et l'évaluation des résultats des apprenants par rapport à ces objectifs. Les descripteurs peuvent également garantir la cohérence en termes d'objectifs et d'approche entre les cours de différentes langues.

*Avant le CECR, il y avait rarement un alignement clair entre les objectifs des cours, l'enseignement et l'évaluation.*

Avant le CECR, les objectifs des programmes étaient souvent formulés de manière vague, et les supports de cours n'y étaient qu'indirectement liés. Souvent, les programmes ne donnaient pas aux enseignants ou aux apprenants une idée claire des objectifs de cours liés à l'utilisation réelle de la langue, ni un moyen de contrôler la réalisation de ces objectifs de cours. L'évaluation avait tendance à être envisagée à un niveau très micro (comptage des erreurs) ou très macro (tests finaux, examens publics), avec peu

---

<sup>1</sup> Traduit de Piccardo, E. et North, B. (à paraître), "Enriching the scope of language education: The CEFR Companion Volume", Chapter 1 dans North B., Piccardo E., Goodier T., Fasoglio D., Margonis R. et Rüschoff B. (dir.), *Enriching 21st century language education: The CEFR companion volume in practice*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

d'utilisation continue de formes plus holistiques d'évaluation de l'apprentissage. L'intérêt des descripteurs du CECR est de donner de la rigueur et une orientation vers le monde réel à l'élaboration d'objectifs d'apprentissage communicatifs, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leur réalisation. En même temps, l'adoption d'objectifs formulés en « je peux » sous-tend l'existence d'une justification à l'enseignement d'une grammaire spécifique à différents niveaux, plutôt que de supposer que toute la grammaire d'une langue doit être travaillée de manière linéaire. C'est la fonction des « Descriptions de niveaux de référence », qui définissent chacune, pour la langue concernée, les éléments linguistiques nécessaires pour accomplir les tâches mentionnées dans les descripteurs du CECR à chaque niveau.

*Fixer des objectifs transparents à l'aide de descripteurs tels que ceux du CECR - ou adaptés à partir de l'ensemble illustratif du CECR - est une première étape dans la planification d'un bon cours de langue, tant au niveau du programme scolaire qu'au niveau de l'enseignant avec sa classe.*

Les descripteurs du CECR aident les professionnels des langues à travailler en mode « conception à rebours », en définissant les besoins, en développant des objectifs d'apprentissage appropriés au contexte local et en établissant une cohérence entre la planification du cours, l'enseignement en classe et l'évaluation. L'évaluation est conçue de façon totalement cohérente, en interne et en externe, lorsqu'elle est liée de manière interactive à la planification des cours. La planification, l'enseignement en classe et l'évaluation devraient tous s'influencer mutuellement dans un système dynamique, dans un cycle d'amélioration dans lequel les résultats sont ramenés au niveau des apprenants individuels comme une forme d'analyse des besoins, mais aussi au niveau de l'approche pédagogique et du système lui-même, dans un processus de développement continu. L'utilisation de descripteurs pour relier la planification, l'enseignement et l'évaluation dans un esprit de développement continu est parfois appelée « alignement constructif ».

*En plus de faciliter un tel alignement, les descripteurs sont également des outils de communication qui aident à la sensibilisation, à la promotion de l'agir et de l'autorégulation de l'apprenant, qui sont les caractéristiques de l'approche orientée vers l'action, et en général à traiter les apprenants comme des partenaires dans le processus d'apprentissage et d'enseignement.*

Une approche par l'entrée « je peux » peut aider les apprenants à réaliser que l'apprentissage d'une langue est un processus d'accumulation de compétences communicatives pratiques, et ne consiste pas seulement à cocher des éléments de grammaire. Elle peut aider les apprenants à voir sur quoi ils doivent se concentrer, et fournir la transparence et la simplicité nécessaires pour impliquer les apprenants dans les processus de définition des objectifs, d'évaluation par les pairs et d'auto-évaluation. Les descripteurs ont été documentés comme fournissant une sorte de « échafaudage », une forme de discours qui permet aux apprenants d'exprimer et de développer leurs propres idées ; ils ont donc été largement utilisés pour l'évaluation par l'enseignant, les pairs et l'auto-évaluation.

*En résumé :*

Les descripteurs du CECR, adaptés au contexte, apportent transparence et cohérence. Ils peuvent être utiles pour : faciliter la discussion entre enseignants ; analyser et profiler les besoins d'un groupe ; énumérer et expliquer les buts et les objectifs ; définir le contenu linguistique et aider les apprenants à comprendre pourquoi ils apprennent certaines choses ; sélectionner et organiser les ressources ; faire correspondre ces ressources aux objectifs ; recommander des activités d'auto-apprentissage ; concevoir ou sélectionner des tâches communicatives appropriées ; contrôler la performance des apprenants dans les tâches communicatives ; impliquer les apprenants dans le contrôle de leur propre performance et de celle des autres ; donner un retour individuel ou collectif sur les performances ; discuter des progrès avec les apprenants individuellement ; concevoir des tâches communicatives pour l'évaluation ; concevoir des critères d'évaluation et des systèmes de notation ; rendre compte des progrès en cours aux parents et aux autres parties prenantes ; documenter les résultats à la fin d'un cours ; définir les niveaux de sortie pour des programmes particuliers ; améliorer la communication au sein du corps enseignant ; et faciliter la communication avec d'autres départements, d'autres institutions. Ils peuvent



apparaître sur des documents tels que : les plans d'études ; les syllabus ; les plans d'unité/scénario ; les affichages en classe ; les plans de cours ; les listes de contrôle d'(auto)évaluation continue ; les critères d'évaluation des performances ; les bulletins de notes ; les profils personnels ; et les certificats.

## Références

CECR QualiMatrix: [www.ecml.at/CEFRqualitymatrix](http://www.ecml.at/CEFRqualitymatrix)

Conseil de l'Europe. (1992), *Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe : Objectifs, évaluation et certification - Actes du Symposium international, 10-16 novembre 1991, Rüşchlikon (Suisse)*. Conseil de l'Europe, Strasbourg. <https://rm.coe.int/0900001680707cdf>

